



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALECONSEIL
DE SÉCURITÉDistr.
GÉNÉRALE

A/34/202

S/13259

19 avril 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-quatrième session

Points 3 et 46 de la liste préliminaire[⌘]

POUVOIRS DES REPRESENTANTS A LA TRENTE-QUATRIEME

SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE

RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE

Trente-quatrième année

Note verbale datée du 19 avril 1979, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies tient à appeler l'attention des missions des pays Membres de l'ONU sur la situation anormale et inadmissible, créée par le fait qu'une personne qui se donne le titre de "représentant du Kampuchea démocratique" continue d'être présente à l'Organisation.

Comme chacun sait, plus de trois mois se sont écoulés depuis que le peuple du Kampuchea, sous la direction du Front uni de salut national du Kampuchea, a renversé le régime criminel de la clique fantoche de Pol Pot-Ieng Sary qui, sur l'ordre de ses maîtres étrangers, a mené une politique d'extermination massive de la population du pays et d'agression contre les Etats voisins. Les plans que les dirigeants chinois avaient échafaudés afin de réaliser au Kampuchea une expérience de "transformation de la société" de type maoïste et d'établir en Asie du Sud une base d'opérations qui leur permette de concrétiser leurs visées expansionnistes se sont effondrés.

Avec la création de la République populaire du Kampuchea, le pouvoir est passé intégralement entre les mains du Conseil populaire de la Révolution. En la personne de ce Conseil, le peuple du Kampuchea s'est doté d'un gouvernement qui sert ses intérêts et oriente le développement du pays sur la voie de l'indépendance de la démocratie et du progrès social.

Depuis son accession au pouvoir, il y a peu de temps, le nouveau Gouvernement du Kampuchea a mis en place, dans toutes les provinces du pays, des organes de gouvernement local qui aident des centaines de milliers de personnes, déplacées par le régime de Pol Pot, à regagner leurs villages d'origine. Grâce aux efforts déployés par le peuple du Kampuchea, avec l'aide d'Etats amis, les séquelles de

⌘ A/34/50.

l'ingérence "des conseillers" chinois et des fantoches à leur solde s'estompent, on assiste à une reprise de l'activité dans les domaines de l'industrie, du commerce, des transports, de l'enseignement et de la santé publique, ainsi qu'à une renaissance de la culture, et une vie nouvelle s'instaure.

Il est tout à fait évident que le Conseil populaire de la Révolution de la République populaire du Kampuchea est le seul gouvernement légal du peuple du Kampuchea, et lui seul peut agir au nom du Kampuchea et de son peuple. Comme les dirigeants de la République populaire du Kampuchea l'ont souligné à maintes reprises dans des déclarations officielles, seules les personnes désignées par le Conseil populaire de la Révolution et par le Comité central du Front uni de salut national du Kampuchea ont le droit de représenter le peuple du Kampuchea dans les affaires internationales et, en particulier, à l'Organisation des Nations Unies et au sein de ses organes.

L'Union soviétique appuie énergiquement cette position du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea et est fermement convaincue que ses justes revendications doivent être satisfaites dans les meilleurs délais.

La République populaire du Kampuchea est officiellement reconnue par de nombreux Etats. Un certain nombre de gouvernements ont déclaré qu'ils étaient prêts à maintenir avec le nouveau Gouvernement du Kampuchea les relations qu'ils entretenaient précédemment avec ce pays. Les ambassades de divers pays ont été réouvertes à Phnom Penh.

La politique extérieure proclamée par le Conseil populaire de la Révolution, axée sur la paix, l'amitié et le non-alignement, et la volonté du nouveau Kampuchea de contribuer activement au développement de relations de bon voisinage et de coopération avec les pays de l'Asie du Sud-Est ainsi qu'au renforcement de la paix mondiale reçoivent un accueil de plus en plus favorable. La paix règne à nouveau aux frontières qui séparent le Kampuchea des Etats voisins.

Le fait qu'un soi-disant "représentant du Kampuchea démocratique" qui, en fait, ne représente personne, exerce encore des activités à l'ONU, ne peut être considéré que comme une violation flagrante des droits souverains du peuple du Kampuchea.

La présence à l'Organisation des Nations Unies d'une personne qui prétend représenter la clique criminelle Pol Pot-Ieng Sary, stigmatisée par la communauté internationale tout entière, est absolument inadmissible et illégale, sans compter qu'elle porte préjudice à l'autorité et à la dignité de l'Organisation internationale.

Il est du devoir de tous ceux qui sont attachés aux nobles buts et principes de l'Organisation des Nations Unies de contrecarrer les manoeuvres des ennemis du peuple du Kampuchea et de mettre un terme à la situation anormale qui s'est créée à l'ONU du fait qu'il n'est pas tenu compte du droit légitime de la République populaire du Kampuchea de participer aux travaux de l'Organisation.

La Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies souhaite que le texte de la présente note soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 3 et 46 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.
